



Réseaux locaux d'observation des collectivités territoriales

Source : NOE CD30 d'après les informations des Plans Communaux de Sauvegarde.

Réseaux locaux d'observation :

Parallèlement au **réseau réglementaire Vigicrues** et autres outils publics de suivi et d'anticipation, certaines communes ont développé des **réseaux locaux d'observation** qui leur permettent d'avoir des informations complémentaires pour améliorer la **surveillance des cours d'eau** et le **déclenchement** de leur **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Ce sont des **points d'observation sur le terrain** qui leur permettent d'**ajuster les informations** reçues par les **réseaux officiels (Vigicrues, Vigicrues flash, APIC, Météo-France)**.

Sur les cours d'eau secondaires, les ruisseaux et valats non couverts réglementairement par l'Etat, ce type d'information est **essentiel** pour déclencher le **Plan d'Intervention Gradué (PIG)** des PCS.

Différents types de réseaux d'observation locaux

L'information locale peut être de différents types :

- **Pluviomètres** : mesure de la pluie.
- **Limnimètres, échelles limnimétriques** : hauteur d'eau des cours d'eau (et parfois le débit).
- **Points d'observation prédéterminés (repères)** : route, tablier de pont... niveau prédéfini pour enclencher l'alerte et /ou l'évacuation d'une partie de la population.
- **Caméras de vidéosurveillance...**
- **Systèmes automatiques en temps réel** (ex : réseau ESPADA de la ville de Nîmes).

Mode de calcul :

- Nombre de communes ayant mis en place un système local d'observation.
- Types d'information utilisés par les communes.
- Lieux des points de surveillance des communes.
- Niveaux de déclenchement des Plans d'Intervention Gradué (PIG) des PCS.